



APPEL À PROJETS 2025-2026

Dans le cadre de l'un des quatre axes prioritaires de la FFF, « la promotion de la citoyenneté, de la diversité et de l'inclusion », et en cohérence avec les enjeux sociétaux actuels visant à rendre le football accessible à toutes et tous, la Ligue de Football de Normandie souhaite pleinement s'inscrire dans cette dynamique et y contribuer à son échelle territoriale. C'est dans cette perspective qu'elle renouvelle sa Bourse aux Projets, visant à valoriser et soutenir les initiatives locales qui participent au développement d'un football plus inclusif, plus solidaire et ouvert à la diversité.

1. La bourse aux projets, c'est quoi ?

La Ligue de Football de Normandie renouvelle pour la saison 2025-2026 sa Bourse aux Projets afin de valoriser les initiatives locales portées par les clubs et acteurs du territoire.

L'objectif de cette Bourse aux Projets est de soutenir et valoriser les initiatives locales qui favorisent l'accessibilité du football à toutes et tous, en répondant aux enjeux de citoyenneté, de diversité et d'inclusion. Elle encourage les clubs normands à développer des actions concrètes et durables faisant du football un vecteur de cohésion sociale et de vivre-ensemble, tout en mettant en lumière des projets inspirants sur le territoire.

2. Thématiques éligibles

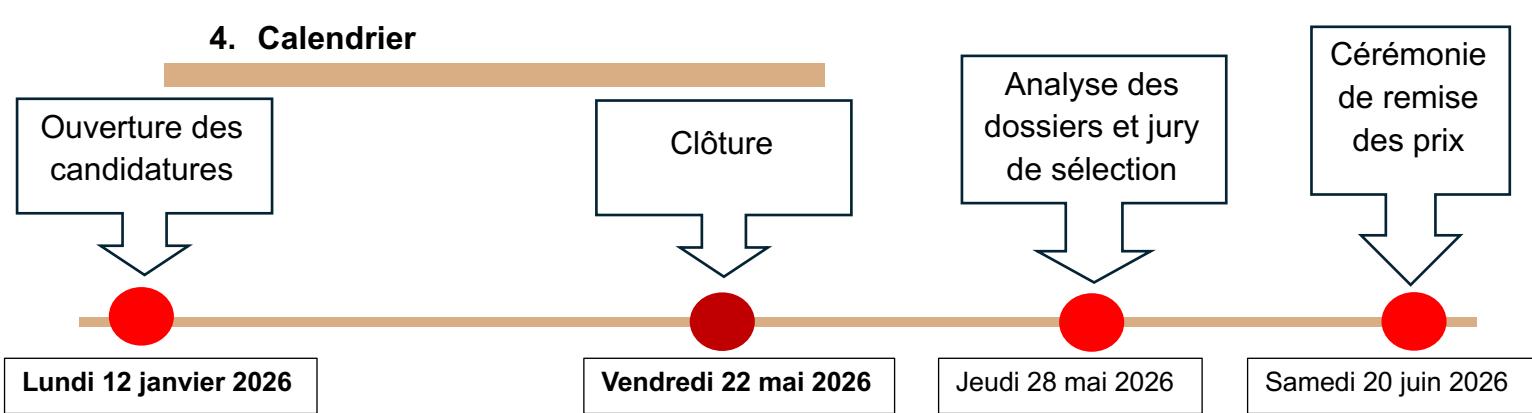
Les projets proposés doivent répondre à un ou plusieurs des axes suivants :

- **Inclusion des publics vulnérables**
- **Foot Santé et bien-être des pratiquants**
- **Citoyenneté, respect et vivre-ensemble**
- **Ouverture du club sur son territoire et partenariats solidaires**

3. Conditions de participation

Sont éligibles les clubs affiliés à la Ligue de Football de Normandie. Le projet doit être déjà expérimenté durant la saison sportive 2025-2026 ou prévu pour être mis en place au cours de cette même saison.

4. Calendrier



5. Les critères de sélection

- Pertinence avec les thématiques
- Impact social et sportif du projet
- Caractère innovant et valeur ajoutée
- Partenariats et implication des acteurs locaux
- Pérennité et perspectives d'évolution

6. Comment participer ?

Pour candidater à la Bourse aux Projets, chaque club doit constituer un dossier de participation comprenant les éléments suivants :

- Nom du club
- Responsable du projet (Nom, prénom, fonction sans le club, adresse électronique et numéro de téléphone)
- Choix de la ou des thématique(s) du projet
- Informations générales sur le projet (nom du projet, type d'action)
- Public concerné (public visé, licenciés concernés)
- Présentation synthétique du projet (objectifs, actions prévues, public ciblé, partenaires, moyens mobilisés, résultats attendus)

Des documents complémentaires (photos, vidéos, liens médias, supports de communication, bilans partiels, etc.) sont vivement recommandés pour illustrer la réalisation du projet.

7. Les avantages de candidater

En candidatant, vous pouvez prétendre à l'un des trois bons d'achat suivants :

- **Le 1er prix : un bon d'achat d'une valeur de 1 500 €.**
- **Le 2ème prix : un bon d'achat d'une valeur de 700 €.**
- **Le 3ème prix : un bon d'achat d'une valeur de 300 €.**

Pour participer, il vous suffit de déposer votre candidature avant le vendredi 22 mai 2026 aux adresses suivantes :

acordoba@normandie.fff.fr